



## Honoraires de transaction TTC à la charge du Vendeur

Prix de vente	Habitation	Terrain	Commercial/Industriel et Professionnel
Jusqu'à 150 000 €	* 7%	10%	20%
De 151 000 € à 700 000 €	* 6%	10%	15%
De 701 000 € et plus	5%	10%	10%

(\*) avec un minimum de perception de 10 000€

## Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation		
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	10 € TTC/m <sup>2</sup> de surface habitable	10 € TTC/m <sup>2</sup> de surface habitable
Etat des lieux location vide	3 € TTC/m <sup>2</sup> de surface habitable	3 € TTC/m <sup>2</sup> de surface habitable
Etat des lieux location meublée	3 € TTC/m <sup>2</sup> de surface habitable	3 € TTC/m <sup>2</sup> de surface habitable

Locaux de droit commun/commerciaux/industriels/professionnels	Honoraires HT bailleur	Honoraires HT locataire
Entremise et négociation, Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	10 % HT du loyer annuel	10 % HT du loyer annuel
Etat des lieux	500 € HT	500 € HT

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.**

**Honoraires au 24 novembre 2020**

La délivrance d'une note est obligatoire